

St-ANDRÉ



**Collège
Lycée**

**Spécial
Rentrée**

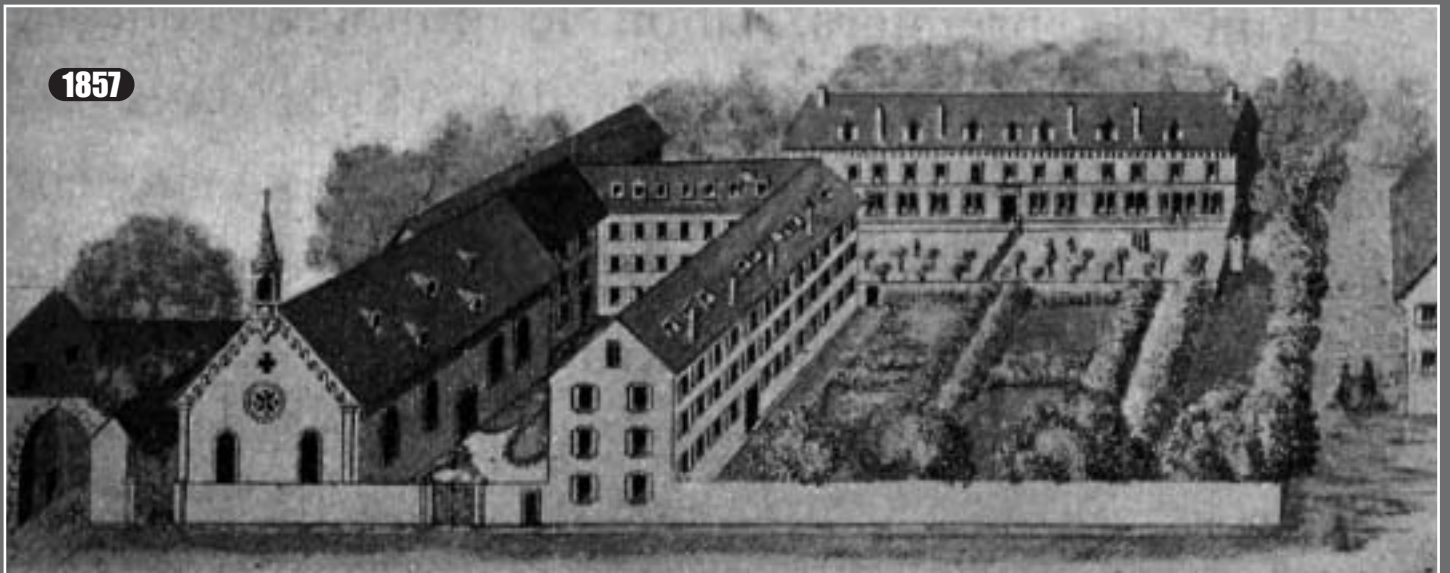
2003

La Vie à St-André

Bulletin de liaison du Collège Saint-André

Trimestriel n° 64

Supplément à "Marianistes"



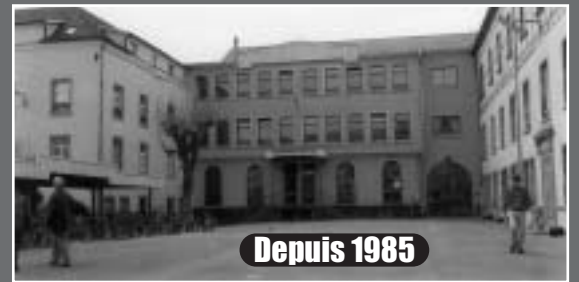
1857

Le Collège Saint-André continue l'œuvre du collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Aujourd'hui, Saint-André est constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par près de 1400 élèves.



Après 1936



Depuis 1985



2002



LE MOT DU DIRECTEUR

SUSCITER LE PLAISIR D'APPRENDRE ET DE VENIR A L'ECOLE

En parcourant ce « Spécial Rentrée », vous pourrez découvrir tout ce qui est proposé à Saint André.

Si nous nous efforçons à transmettre de solides méthodes d'apprentissage aux jeunes qui nous sont confiés, il nous appartient aussi, au travers des nombreuses activités proposées, de développer toutes les dimensions de leur personnalité : la dimension culturelle, la dimension humaine et la dimension spirituelle.

Pour que l'école ne soit jamais un lieu où l'on s'ennuie, il nous faut en permanence adapter, diversifier et repenser nos pratiques.

La mission d'excellence que nous nous fixons ne se décline pas dans la seule performance scolaire, mais dans notre capacité à stimuler, à encourager chaque élève à utiliser au mieux ses compétences, ses richesses et ses talents.

Enseignants, Éducateurs et Parents, nous cheminons tous en ce sens. C'est ensemble que nous trouverons, tout au long de cette année, les ressources et les moyens d'aider chaque jeune à progresser, à grandir et à s'épanouir, et que nous saurons porter le plus loin possible la réussite de chacun.

Même si quelques semaines se sont écoulées depuis la rentrée, il n'est pas trop tard pour vous souhaiter une très bonne année scolaire !

Jean-Marc KUSNIR

Directeur

Inscriptions

► Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à Saint André et qui souhaiteraient inscrire un nouvel élève à la rentrée 2004-2005 sont priés de prendre contact avec le secrétariat (Tél. 03 89 21 75 21) avant le 31 janvier 2004. Après cette date, les places ne pourront plus être garanties. Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 13 octobre 2003.

PREMIER CYCLE : Collège

- Classes de 6^{ème} à 3^{ème} mixtes
- Préparation au Brevet (*fin 3^{ème}*)
- Externat et Demi-Pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :
Soutien aide individualisée, système de tutorat,
4^{ème} et 3^{ème} à effectifs allégés
- Langues : Allemand et Anglais
À partir de la 5^{ème} : Latin,
À partir de la 4^{ème} : Espagnol, Sections Européennes
(*Anglais et Allemand*)
À partir de la 3^{ème} : Grec
- Sections Trilingues
- Études surveillées (*toutes classes*)
- Études dirigées (*6^{ème}, 5^{ème}*)



Les cycles de formation

SECOND CYCLE : Lycée

- Classes de 2^{nde} à Terminale mixtes
- Externat et Demi-Pension

Lycée d'Enseignement Général

- Baccalauréats L, ES, S (*SVT, SI*)
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
- Sections Européennes (*Anglais et Allemand*).

Options :

- Langues anciennes : Latin, Grec
- SES, Arts-Plastiques, Musique, Langue et Culture Régionales,
Option sport, Mesures Physiques et Informatique, Initiation aux
Sciences de l'Ingénieur.

Lycée d'Enseignement Technologique

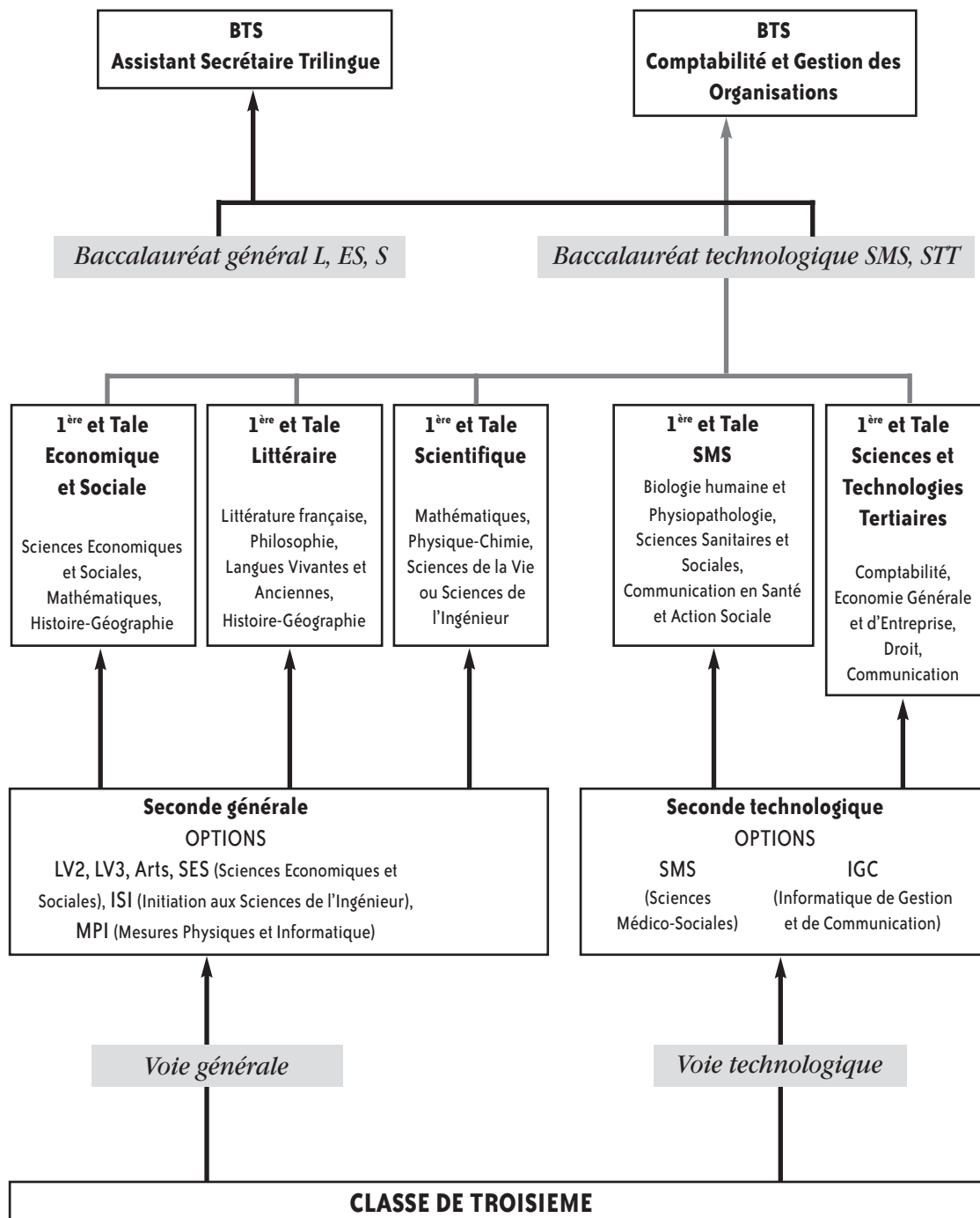
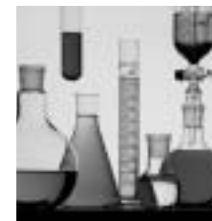
- Baccalauréat SMS (*Sciences Médico-Sociales*)
- Baccalauréat STT (*Comptabilité-gestion*)
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol.

Formation Post Bac

- B.T.S. Comptabilité et Gestion des Organisations
- B.T.S. Assistant Secrétaire Trilingue.



LES FILIÈRES PROPOSÉES AU LYCÉE SAINT-ANDRÉ



Cycle Terminal

Cycle de détermination

Cycle d'orientation



SUPÉRIEUR

LYCÉE

COLLÈGE

ADMINISTRATION



Renseignements pratiques

Ouverture des services et heures de réception

Tous les jours ouvrables.

Les services sont fermés le samedi après-midi.

Direction

- Le Directeur et les Sous-Directeurs reçoivent sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat.
- Secrétariat et Économat de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30.
- Les parents peuvent rencontrer les professeurs (*en plus des habituelles réunions de parents*) en prenant rendez-vous par le biais du carnet de correspondance.
- Conseiller Principal d'Éducation et Conseillère d'Éducation reçoivent de préférence sur rendez-vous.
- B.D.I. : Ouvert tous les mardis et vendredis après-midi et le samedi matin. Il est recommandé de prendre rendez-vous à l'Accueil.

Inscription et Réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois d'Octobre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine.

Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat, dans les délais fixés, la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.

Conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin Septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en Mai-Juin et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

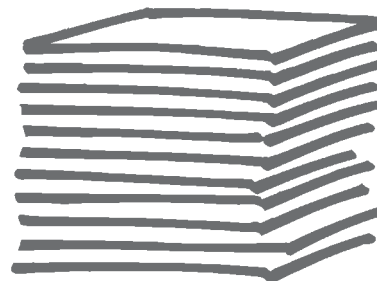
L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat.

Contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles ; les parents choisissent la tarification en fonction de leur possibilité.



M. KUSNIR
Chef d'Etablissement

SECRETARIAT – ACCUEIL	COLLEGE	LYCEE			ÉCONOMAT / COMPTABILITÉ
Responsable Administratif Mme JAEGY	Sous-Directrice Mlle BELMAIN	Sous-Directeur M. NISSE			Économe M. BILGER
Mlle BILGER , Secrétaire Mlle RENTZ , Secrétaire Mme WURCKER , Secrétaire	VIE SCOLAIRE				Comptable Mlle JACQUAT
Mme JEHL , Accueil Mme ORY , Accueil M. PHAM , Accueil	Mme HANS Responsable des classes de 6 ^{ème}	Mme CARRET Conseillère d'Education Chargée des 6 ^{ème} , 5 ^{ème} et 4 ^{ème}	M. PFERTZEL Conseiller d'Education Responsable des 3 ^{ème} et des 2 ^{ndes}	M. FORLEMEYER Conseiller d'Education Responsable des 1 ^{ères} , 1 ^{re} et des BTS	M. MULLER Conseiller Principal d'Education Chargé du suivi des élèves
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE Mme ERMEL	C.D.I. Responsable CDI : Mme WISNIEWSKI , Professeur Documentaliste Mme SATTLER , Documentaliste Adjointe Mme HERAUD , Stagiaire Documentaliste				INFORMATIQUE M. SCHLEGEL
RESPONSABLE INFIRMERIE Mlle SCHALLER	ORIENTATION Responsable BDI : Mme HEINRICH				ENTRETIEN M. HAETTICH Roger M. HAETTICH Alexandre
	AUMONERIE Responsable Aumônier : Frère Olivier GLAIZE Animatrice en Pastorale Scolaire : Mme IMHOFF ZIMMERMANN Présidente du Comité d'Animation Pastorale : Mme REBERT				
	CONSEIL PEDAGOGIQUE M. DURR				

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Les nouveaux professeurs et éducateurs



Professeurs

BATARD Violette	<i>Arts Plastiques</i>
MURFITT Martine	<i>Anglais</i>
SCHMIDLIN Anne-Dominique	<i>Anglais</i>
SIGRIST Martin	<i>Philosophie</i>
TROMETER Marc	<i>Sciences-Physiques</i>

Éducateurs

FERRE Pierre-Yves
JOANNE Alexandre
VIGNERON Xavier

CDI

HERAUD Marie-Josèphe,

PROFESSEURS PRINCIPAUX

ANNÉE SCOLAIRE 2003/2004

BTS B1	Mlle MURON	3.1	Mme DIEBOLD
BTS B2	Mme MEHLEN	3.2	M. SIGWARTH
BTS C1	M. SESSA	3.3	M. HEITZ
BTS C2	M. BOTH	3.4	Mlle SCHNEIDER
		3.5	Mlle JOURDAN
T.1	Mlle BELMAIN	3.6	Mme JOST
T.2	M. DURR	3.7	Mme BURET
T.3	M. WILLEM		
T.4	M. BOUCABELLE	4.1	Mme GALLET
T.5	Mme BUTSCHER	4.2	Mlle PFLEGER
T.6	M. NISSE	4.3	Mme LETILLY
T.7	Mme SEIGNOLE	4.4	M. LADOUCH
T.8	Mme DENNI	4.5	M. KIEFFER
		4.6	Mme DE BRUN
1.1	M. BRAUN	4.7	Mme BERGELIN
1.2	M. BETTINGER		
1.3	M. HERMANN	5.1	Mlle MUNDWILER
1.4	M. CLAUDEL	5.2	M. HAUG
1.5	Mme BERNAT	5.3	Mme SUR
1.6	M. MEYER	5.4	Mme BUCKEL
1.7	Mme BOHRHAUER	5.5	Mme PRUD'HOMME
		5.6	Mme NAUDIN
2.1	M. BALAND		
2.2	M. FAHRER	6.1	Mme BRAUN
2.3	Mme NISSE	6.2	Mme HELDERLE
2.4	M. KIRBIHLER	6.3	Mlle KELLER
2.5	M. MERIAUX	6.4	M. MENEGHETTI
2.6	Mme LAPP	6.5	Mme HANS
2.7	M. GRUNENWALD	6.6	Mme REBERT



VIE SCOLAIRE . . .

Demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- Repas équilibrés, servis en self, avec le choix des entrées, des fromages, des desserts et deux plats principaux.
- Déplacements supprimés aux heures de grande circulation. Fatigue moindre, convivialité.
- Éducation au sens de la liberté, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.



Horaire journalier

- 8 h 00 : Cours
- 8 h 55 : Cours
- 9 h 50 : Récréation
- 10 h 05 : Cours
- 11 h 00 : Cours
- 11 h 50 : Fin des cours de la matinée

Repas en Self-Service

- 14 h 00 : Cours
- 15 h 00 : Cours
- 15 h 50 : Récréation
- 16 h 05 : Cours ou étude
- 17 h 00 : Cours ou étude
- 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude

- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}
- Les cours commençant à 8 h et à 14 h précises, les élèves sont présents dès 7 h 55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Étude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire.
- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.



Liens avec les familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants, par le biais du carnet de correspondance.

L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRÉ", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du Collège et le "SAINT-ANDRÉ INFOS", rappel des dates importantes du trimestre.

Livres scolaires

Collège (6^{ème} à 3^{ème})

Les livres sont prêtés par l'établissement. Ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire.

L.E.G.T. (2^{nde} à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille. Une bourse aux livres permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs.

Devoirs, Leçons, Contrôles, Bulletins

À tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières. Des contrôles courts et longs, des Brevets et Bacs blancs mettent l'élève en situation d'examen.

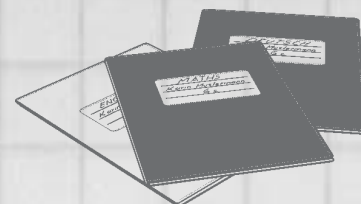
Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février, Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef d'Établissement sur avis du conseil de classe :

Conseils de classes

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation, éventuellement de redoublement.

Service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.



Des Lieux de détente

Foyers

Les foyers du lycée et du collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, sont à la fois, lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement.

Salle d'Echanges Culturels

Espace géré par les élèves de 1^{ère}, Terminales et BTS qui s'y retrouvent pendant leur temps libre, pour travailler, lire des revues ou se détendre.



DES LIEUX D'INFORMATION



Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Au CDI, les élèves trouvent tout type de documents, livres, bandes dessinées, revues, CD-Rom, pages Internet etc... pour répondre à leur recherche d'information, mais aussi leur ouvrir les portes de l'actualité et de la culture.

Outil pédagogique, c'est le partenaire indispensable des travaux interdisciplinaires (Itinéraires de Découverte, ECJS et TPE). En collaboration avec l'équipe éducative, les documentalistes initient les élèves aux techniques de recherche d'information.

Le CDI est aussi un lieu d'animation (club lecture, exposition...) et de lecture où l'on peut venir pour son plaisir.

Les documentalistes sont au service des élèves pour les guider dans leurs recherches et les aider à devenir responsables et autonomes.



Orientation scolaire B.D.I.

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne. Elèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP,
- présentation à l'occasion des réunions de parents,
- service d'auto-documentation.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Les parents et les élèves peuvent rencontrer Mme HEINRICH, Conseillère d'Orientation, le mardi après midi, le vendredi après-midi et le samedi matin. Les rendez-vous sont à prendre à l'Accueil.



DES LIEUX D'ÉCOUTE

Suivi des élèves

Monsieur François MULLER, Conseiller Principal d'Éducation, est chargé d'assurer le suivi des élèves en difficulté (problèmes scolaires, de discipline, familiaux, de santé...) et de stimuler leur motivation. Pour cela, il est en contact permanent avec l'ensemble des équipes pédagogiques, ses collaborateurs de la vie scolaire, et bien entendu, les familles. Il travaille étroitement avec M. NISSE, sous-directeur du lycée, Melle

BELMAIN, sous-directrice du collège, Mme HANS, responsable des 6^{ème}, qui reçoivent également les élèves dans le cadre de leur projet personnel d'orientation.

Point Écoute

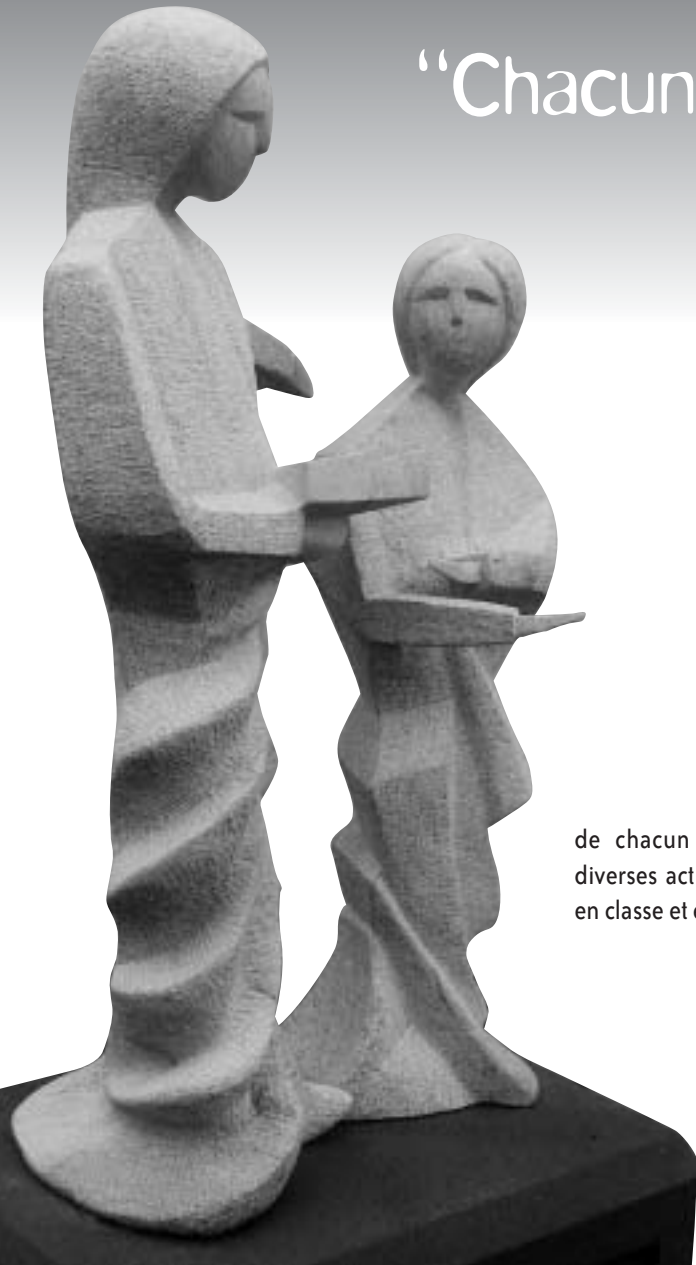
Dire, partager, une peine, un mot, un souci... Une éducatrice est à votre écoute tous les jours (sauf le mercredi) et sur rendez-vous. Adressez-vous à Melle Caroline SCHALLER pour prendre rendez-vous.

Psychologue scolaire

Mme ERMEL, psychologue scolaire assure une permanence les mardis après-midi et samedi matin, selon un planning. Les élèves et les parents qui désirent la rencontrer sont invités à prendre rendez-vous à l'infirmerie (poste 118)

“Chacun aura à cœur de le lire
et surtout de le vivre”

Le projet éducatif



de chacun afin de les développer par diverses activités scolaires et relationnelles en classe et en dehors de la classe.

I. Les objectifs

- *Ouvrir le jeune au monde actuel,*
 - *Éveiller les richesses qu'il porte en lui,*
 - *Cultiver le sens de l'effort,*
 - *Vivre un esprit de famille,*
 - *Promouvoir le sens du partage,*
 - *Éduquer dans une perspective de foi.*
- *Susciter le plaisir d'apprendre et de venir à l'école*

Le Collège Épiscopal SAINT-ANDRÉ est un Établissement Chrétien sous Tutelle Marianiste depuis 1919. Sa pédagogie trouve son inspiration dans la pensée du Père CHAMINADE, fondateur de la Famille Marianiste et s'inscrit dans une histoire, une culture et un système de valeurs qui permettent à chacun de trouver sa place.

“Chacun se sent accepté tel qu'il est et stimulé à devenir ce qu'il devrait être”

Père José Maria SALAUERRI, Marianiste

Si la priorité d'un établissement demeure la formation à la rigueur intellectuelle, la dimension spirituelle, morale et humaine de l'éducation est au centre des préoccupations de SAINT-ANDRÉ. L'élève est un, unique et en devenir : il s'agit de reconnaître les richesses

c. Cultiver le sens de l'effort

Dans une société où de multiples sollicitations peuvent désorienter, voire déstabiliser le jeune, l'éducation marianiste est soucieuse de lui apporter des repères sûrs.

Le respect des exigences des professeurs, une adhésion volontaire au règlement intérieur et un climat de confiance où le jeune devient acteur de son orientation et de son avenir sont les principes de cet apprentissage.



a. Ouvrir le jeune au monde actuel

SAINT-ANDRÉ a le souci de préparer le jeune à un monde en pleine mutation en gardant toujours en ligne de mire la place de l'homme dans le monde. L'établissement lui propose les technologies de communication et d'information moderne, en lui montrant les richesses et les limites de ces outils.

b. Éveiller les richesses qu'il porte en lui

Même si l'élève est d'abord évalué en fonction de ses résultats scolaires, il importe également de reconnaître ses qualités humaines et de valoriser les richesses qu'il porte en lui.

Ainsi toute activité qui vise à développer son autonomie et sa créativité doit être encouragée.



d. Vivre un esprit de famille

Élèves, parents, professeurs, éducateurs, religieux, personnels constituent la Communauté éducative.

La participation de tous favorise l'esprit de famille qui anime l'établissement. Convivialité, disponibilité, tolérance, sens de l'écoute constituent les maîtres mots de cet esprit.

e. Promouvoir le sens du partage

Le monde actuel présente de multiples visages de la pauvreté et de la misère matérielle, affective et morale.

La mission éducative de l'établissement invite au respect de la différence, au geste de partage.

La prise en compte du plus pauvre, du plus faible, constitue une exigence prioritaire.

f. Éduquer dans une perspective de foi

La proposition de la foi en Jésus Christ trouve naturellement sa place à SAINT-ANDRÉ. Son message qui est inspiré de l'Évangile, fait appel à une attitude d'accueil et d'ouverture. Il sous-tend un projet et une espérance qui respectent les aspirations et la conscience de chacun. Ce projet s'inscrit dans une démarche qui vise à susciter et à accompagner l'éveil de toute vocation, en particulier de vocations religieuses ou sacerdotales.

g. Susciter le plaisir d'apprendre et de venir à l'école

Pour que l'école ne soit jamais un lieu où s'ennuie, il faudra sans doute multiplier les perspectives, varier les outils, diversifier les approches. La motivation de l'élève demande toujours à être stimulée. C'est à ce prix

qu'il prendra plaisir à apprendre et que les enseignants et éducateurs auront plaisir à l'accueillir.

II. Une charte

Pour être appliqué, ce projet comporte un certain nombre d'exigences et de règles librement choisies :

L'enseignant est reconnu autant pour ses qualités humaines que pour ses compétences pédagogiques. Sa tâche est d'encourager l'élève pour qu'il puisse exprimer au mieux ses capacités. Outre les savoirs qu'il transmet, l'enseignant développe la réflexion et l'esprit critique qui permettront aux jeunes de faire des choix responsables.

L'éducateur par sa disponibilité et son écoute contribue à l'épanouissement du jeune dans sa vie quotidienne. Il met en place un terrain favorable au travail et à la réussite scolaire.

Les parents qui confient leur enfant à l'établissement s'engagent à respecter son esprit dans une relation de confiance réciproque avec les enseignants. Ils ont le souci d'accompagner leur enfant dans son projet de vie.

L'élève de SAINT-ANDRÉ s'impose certaines règles de conduite qui correspondent à l'esprit de l'établissement.

- Il a le respect de lui-même, de sa santé, et le souci de son image auprès des autres,
- Il a le respect de ses camarades et des adultes (*professeurs, éducateurs, personnels de service...*) ;
- Il respecte la propreté des locaux et le matériel mis à sa disposition.
- Il s'investit dans son travail pour acquérir une rigueur intellectuelle et morale.
- Quelles que soient ses convictions, il respecte la foi de ses camarades et les propositions de l'Aumônerie.

Une adhésion volontaire à cette discipline de vie est garante de l'esprit de la maison et aide le jeune à devenir adulte.



PROPOSITION DE VIE CHRÉTIENNE

Devant le pluralisme des religions, St-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permette de comprendre comment celle-ci a marqué l'homme dans l'histoire, la littérature, l'art... (cours de **CULTURE RELIGIEUSE**). La deuxième heure (cours d'**ÉCHANGE ET RÉFLEXION**) permet aux élèves de se regrouper par affinité et par petit groupe pour échanger et réfléchir sur les grandes questions que les hommes se posent dans leur existence... et sur leur vie de chrétiens. Les élèves qui désirent aller plus loin, sont invités à participer aux activités de l'aumônerie.

Parmi ces activités :

- Des temps forts : Soirée Contre Courant, séjour à l'Abbaye cistercienne d'Accey, etc...
- Des temps de prière : La messe hebdomadaire du vendredi midi...
- Des mouvements : Amis de Faustino, Petits Chanteurs, JFM, scouts marins...
- Ouverture au monde : 52 classes – 52 projets, Journée de la solidarité...
- Pastorale sacramentelle : en lien avec les paroisses (se renseigner)



Pour plus de renseignement, se référer au document «La Pastorale au Collège Saint-André» (à demander au Frère Olivier ou à Francine Rébert).

Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à cœur l'éducation chrétienne à Saint André sont invités à prendre part à cette mission d'Église. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adopter...pour prier aussi. L'équipe est ouverte : parents, élèves et professeurs sont les bienvenus.

POUR TOUT SAVOIR SUR LES ACTIVITÉS D'AUMÔNERIE ?

Se reporter au BIG NEWS (disponible au bureau de Frère Olivier)



Séjour en abbaye



Rencontre avec des jeunes de Saint-Dié et Belfort



Une pièce de théâtre sur Faustino



185 jeunes de toute la France à Valencia cet été

Coordination de la pastorale :
Responsable du CAP :

Fr. Olivier GLAIZE et Valérie IMMHOFF-ZIMMERMANN
Francine REBERT

Responsables par niveaux :

- en 6° et 5° : Danièle LAPP et Monique HANS
- en 4° : Jeanne-Marie THIRODE
(aidée de Valérie IMMHOFF-ZIMMERMANN et Anne EICHENBERGER)
- en 3° et 2° : Laurence GROSS et Olivier GLAIZE
(aidés de Sylvia LA FERRARA)
- en 1° et T° : Monique PFFEIFER et Olivier GLAIZE
- en BTS : Laurence GROSS

Prêtres accompagnateurs :

P. Adalbert MULLER de la communauté,
P. Christophe RIBAS de la paroisse St Martin



LA CLASSE SÉSAME

Le Collège Saint-André accueille dans ses murs des élèves de l'Institut Médico Professionnel - rue des Artisans - avec leur institutrice spécialisée, Marie-Odile MURATORI. Synonyme d'ouverture, le mot "Sésame" évoque :

- L'ouverture sur le monde du travail : les élèves de cette classe sont en stage en entreprise les matins ;
- L'ouverture sur le monde scolaire : présence à Saint-André les après-midi, certains cours étant assurés par des professeurs de Saint-André, et certains élèves étant intégrés dans des classes pour des cours de

sport, de musique ou de dessin ;

- L'ouverture sur le monde adulte : puisqu'il s'agit de leur dernière année avant l'intégration dans le monde du travail.

Objectifs pour les élèves de l'IMPRO :

leur offrir la possibilité de vivre une expérience d'intégration (repas, récréations, foyer, etc.) dans un cadre scolaire non spécialisé avant leur entrée dans le milieu professionnel ordinaire ou protégé (CAT).

Objectifs pour les élèves et la

Communauté Éducative de Saint-André :
leur offrir une ouverture sur une réalité

méconnue par la plupart d'entre eux : la déficience intellectuelle. Répondre aux objectifs du Projet Éducatif de Saint-André d'éduquer les élèves à l'ouverture aux autres, et en particulier aux pauvres, aux petits.

Responsables du jumelage entre les deux établissements :

Marie-Odile MURATORI et Éveline BONVIN de l'IMPRO.

Jean-Marc MERIAUX et Frère Olivier de SAINT-ANDRÉ.



Une communauté religieuse

Depuis 80 ans, une Communauté marianiste est présente à Colmar, au Collège Saint-André.

À Strasbourg, cela fait trois ans maintenant que des Frères s'occupent d'un foyer d'étudiants à Saint Maurice. L'année dernière, une expérience nouvelle est initiée : une seule communauté sur deux sites : avec un supérieur commun, le Père Robert ALMERAS, et un responsable pour chaque site, Père Adalbert MULLER, pour Colmar, et Frère

Frank LADOUCH pour Strasbourg ; des temps communs réguliers (prières, échanges, temps forts...), mais aussi deux missions complémentaires.

À Colmar, sept Frères portent l'œuvre dans la prière et les services, Frère Olivier exécutant sa mission de coordinateur de la pastorale en milieu scolaire.

Des changements sont intervenus : le Père Henri MOUGEL rejoint la Communauté de Saint Hippolyte où il assurera les fonctions de sous-directeur au sein de l'équipe d'animation.

Deux frères, venant de St Avold où la Communauté a été fermée ont rejoint le site de Colmar : Frère Jean WOLF et Père Adalbert MULLER, tous deux travaillent sur la communauté de paroisses Sainte Marie, Saint Paul et Saint Vincent de Paul à Colmar-Ouest.

À Strasbourg, quatre Frères, deux aux études universitaires, un prêtre qui travaille au service de la paroisse Saint Maurice et le quatrième engagé sur les deux sites, travaillent au service de l'animation du foyer d'étudiants.

Tous ensemble, à Colmar et Strasbourg, au service de l'œuvre de Marie qui nous a dit : «Faites tout ce qu'il vous dira».



Un enseignement ouvert sur les langues...

Les jeunes d'aujourd'hui construisent l'Europe de demain. L'enseignement des langues prend une place de plus en plus importante dans le cursus scolaire. Outre un choix important d'options, l'établissement développe une politique d'échanges et de voyages scolaires à l'étranger dans l'optique de renforcer cet enseignement et d'apporter une ouverture sur d'autres cultures.

Dès la 4^{ème}, les élèves peuvent choisir la section Européenne Allemand ou la section Européenne Anglais : ce sont des outils culturels et langagiers efficaces.

Echanges en 2002/2003

«Hansa Gymnasium» HAMBOURG (Allemagne)

Mai-Juin 2003

4^{ème} et 3^{ème} Européennes



«Hun School» de
PRINCETON (New
Jersey)
**Mars 2003 et
Octobre 2004**

HunSCHOOL
of Princeton



«Albertus Magnus Gymnasium»
de ST INGBERT (Allemagne)
Mars et Mai 2003. Collège

Jumelages



Avec le Pindl
Gymnasium de
REGENSBURG
(Allemagne)



Avec la Westholme
School de BLACKBURN
(Angleterre)



PROJETS pour 2003/2004

- BLACKBURN :

17 - 24 avril 2004 : voyage en Angleterre
14 - 21 août 2004 : les Anglais viennent à
Saint André

- REGENSBURG :

15 - 22 octobre 2003 : les Allemands
viennent à Saint André

- ESPAGNE :

03 - 14 avril 2004 : les Espagnols
viennent à Saint André
14 - 25 avril 2004 : voyage en Espagne

- DINAN :

02 - 08 mai 2004 : voyage en Bretagne
23 - 29 mai 2004 : les bretons viennent à
Saint André

La semaine des langues

Chaque année, de nombreux élèves préparent et réussissent des examens de langues : Certificats d'excellence en Anglais, allemand, espagnol, diplômes du ZMP et du Cambridge.....

La remise de ces diplômes a lieu traditionnellement au cours d'une soirée européenne des langues, occasion de voir les travaux réalisés en langues vivantes, compte-rendu de voyage... et de déguster un buffet européen.



Voyages 2002/2003



Turquie

Novembre 2002

Latinistes, Hellénistes,
Enseignants, Parents,
Educateurs

Etats-Unis

Novembre 2002

2nde Européenne



Irlande

Novembre 2002

1^{ère} et 7^{al}e Européennes

Malte

Février 2003

3^{ème} Européenne

Manque
Photo

Manque
Photo

...et sur la culture

Théâtre, musique, Arts Plastiques, autant d'activités qui permettent aux élèves d'exprimer leurs talents.

Cette dimension artistique est d'ailleurs incluse dans le projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités :

- la soirée cabaret, essentiellement consacrée à l'expression scénique, les soirées théâtrales montées par des enseignants passionnés de théâtre, qui travaillent avec leurs classes,
- la fête musicale où les jeunes musiciens et choristes nous montrent leur savoir-faire ;
- enfin des expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves.



LES PETITS CHANTEURS ET LE CHŒUR DE FILLES

Les deux manécanteries regroupent des jeunes de 8 à 22 ans qui se retrouvent chaque semaine pour les répétitions. Leur répertoire s'étend du chant grégorien au negro-spirituals.

Les activités comprennent des animations liturgiques, des auditions pour des personnes âgées, des concerts et des tournées de concerts en France et à l'étranger. Une manécanterie est avant tout un lieu d'éducation : les jeunes y découvrent à travers le chant le goût du beau et du travail bien fait, le sens de l'effort et de la persévérance, le sens du sacré ainsi que la joie de servir et de faire plaisir. Ils essaient de vivre un idéal : semer autour d'eux la paix, par leur chant, mais aussi dans leur vie de tous les jours.

Les Petits Chanteurs sont dirigés par le Frère Olivier GLAIZE (Tél : 03 89 21 75 11) et les choristes du Chœur des Filles par Nathalie STEMPOWSKI (Tél : 03 89 20 93 78)



Salon du Livre,
Journaliste d'un jour,
Sciences en fête,
Salon emploi-formation,
concours divers
les élèves de St André participent
activement aux grandes manifesta-
tions organisées par la Ville de
Colmar ou l'Académie.
C'est là l'occasion de faire preuve
d'imagination, d'autonomie et de
monter activement des projets



Les Activités sportives

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'établissement dispose d'un équipement sportif important avec un gymnase et une salle de gym sur site, les élèves du lycée disposant de créneaux horaires au gymnase de l'Assomption.

Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine, patinoire et autres salles spécialisées).

UNSS

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) dont les activités sont programmées le mercredi après-midi et entre 12 h et 14 h les autres jours, sous la responsabilité des enseignants d'Éducation physique.

Les activités proposées sont :

Les sports collectifs (basket, foot)	Le tennis de table
Le badminton	Le VTT
L'escalade	La gymnastique

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.

En plus les élèves peuvent participer à des compétitions d'athlétisme, de ski et surf, de golf, d'escrime et de natation.

UN CLUB DE FOOT : LE FC SAINT-ANDRÉ

Le Football a toujours été à l'honneur à Saint-André. Il est pratiqué, comme dans tout établissement scolaire, dans le cadre de l'UNSS ou lors de rencontre interclasse et professeurs-élèves.

Par ailleurs deux équipes seniors disputent le championnat départemental de la Ligue d'Alsace de Football durant la saison 2003/2004. L'équipe fanion joue en division 2 départementale.



S'investir dans l'établissement

Conseil d'établissement

Composé de membres de droit et de membres élus, présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (*parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...*) ainsi que les représentants de l'autorité de Tutelle, de la municipalité et des collectivités locales.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en œuvre. Les réunions sont trimestrielles. Le Bureau du Conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

Conseil de Direction

Chaque semaine le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

Conseil de Gestion

Il définit en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

Conseil d'Enseignement

À l'initiative du Responsable de département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc...

Conseil Pédagogique

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires.

Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

Le Tutorat

Le projet de Tutorat, mis en place au sein de l'établissement consiste à apporter une aide à des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, qui sont en difficulté ou en manque de confiance dans leurs études. Cette aide leur est fournie par des élèves des classes de 1^{ère}. 36 binômes ont été formés et ont fonctionné depuis le mois de janvier 2002.

Chaque dyade s'est rencontrée une fois par semaine pour faire le point et travailler l'un des points faibles du tutoré. Les séances duraient entre 3/4 d'heure et 1 heure. En fin de chaque séance, les binômes faisaient le point sur la séance écoulée et préparaient conjointement la séance suivante. Les équipes tuteurs-tutorés ont fonctionné en complète autonomie, des professeurs-référents étaient toutefois disponibles pour les encadrer.

Vu son succès, le projet sera reconduit cette année avec la nouvelle promotion de 1^{ère}.

Délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les cadres d'éducation et les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire, comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués. Les délégués de classe siègent au Conseil de Classe à partir de la 4^{ème}.





Association des Parents d'Élèves (APEL)

L'**APEL, Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre**, représente les parents au sein de l'Établissement. L'inscription d'un enfant dans un établissement d'enseignement libre amène une étroite association des parents à sa vie et demande qu'un lien permanent soit créé entre la famille et l'Établissement dans son propre intérêt.

L'APEL doit leur permettre d'exercer pleinement ce rôle en instituant un contact privilégié entre les familles et l'équipe pédagogique, avec le souci permanent de la réussite et du bien-être de l'enfant.

Son président, animateur de cette équipe, lance ainsi un appel à tous les parents bénévoles pour dynamiser encore davantage cette association et participer concrètement à son essor. L'assemblée générale du 26 septembre 2003 permettra peut-être à certains d'entre vous de franchir ce "pas" et rejoindre ainsi le comité de l'APEL.

Différentes coordonnées de l'Association : 06 23 27 96 20

Jean-Claude BRAUN - Président de l'APEL.

Site Internet : <http://jc.braun.free.fr/APEL>

Adresse de courriel : apel.saintandre@laposte.net

Comité d'Animation Pastorale

Le Comité d'Animation Pastorale réunit les membres de l'équipe de direction, religieux, enseignants, parents et élèves, quatre fois par an, pour proposer des initiatives renouvelées en matière de vie de foi et de transmission de l'héritage marianiste : organisation de conférences, pèlerinages, recollections... pour les jeunes et les adultes de la Communauté Éducative.

Les réunions auront lieu les lundis 13 octobre, 12 janvier, 15 mars et 24 mai, en Salle de Réunion de 18 h 30 à 20 h 30. À ces occasions, il sera possible de participer à la messe avec la Communauté Marianiste à 18 h.

Amicale des Anciens Élèves

Cette association regroupe, dans un but d'amitié et de service, les anciens et anciennes élèves de Saint-André.

Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous les formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. À travers des rencontres ponctuelles, (sortie d'automne, repas asperges...) elle permet enfin, à tous ceux qui le souhaitent, de se retrouver en toute convivialité... Tout élève sortant est cordialement invité à y adhérer.

Comité des Fêtes

Il regroupe des parents, des enseignants, des responsables de l'établissement et tous ceux qui ont envie de s'investir dans le Collège.

Le Comité a principalement pour mission d'organiser la kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille de Saint-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.



ÉCHÉANCIER ANNUEL 2003 - 2004

OCTOBRE	Mercredi	1		Démarrage de la Formation AFPS pour les élèves
	Jeudi	2	18 h 30	Réunion de Parents pour les 2 ^{nde}
	Jeudi 2 au Samedi 4			Stage de Voile des Terminales à REININGUE
	Samedi	4	8 h - 12 h	Permanence de la Psychologue Scolaire - Mme Isabelle ERMEL
	Dimanche	5		Journée Familiale aux Trois Épis
	Lundi	6	18 h 30	Réunion de Parents pour les 5 ^{ème}
	Lundi 6 au Samedi 18			Stage des BTS CGO 2 ^{ème} année
	Mardi	7	18 h 30	Réunion de Parents pour les 1 ^{ère}
	Jeudi	9		Photos de classes et individuelles
			18 h 30	Réunion de Parents pour les 4 ^{ème}
	Samedi	11		Soirée JFM pour les volontaires au Foyer Collège
			19 h - 21 h 30	Soirée Contre Courant
	Lundi	13	18 h 30	Réunion du CAP
	Mardi	14	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue Scolaire - Mme Isabelle ERMEL
			18 h 30	Réunion de Parents pour les Tale
	Mercredi 15 au Mercredi 22			Échange REGENSBURG, les Allemands viennent chez nous
	Jeudi	16	18 h 30	Réunion de Parents pour les 3 ^{ème}
	Vendredi	17		Date limite des élections des Délégués de classe
			18 h 30	Soirée Festive REGENSBURG
Vendredi 17 au Dim. 19		20 h 30	Participation à Sciences en Fête « Mathématiques »	
			Concert des Petits Chanteurs - Église St Léon à COLMAR	
Samedi	18		Cross de l'établissement	
Mercredi	22	Matin	Cours pour les 6 ^{ème} - 5 ^{ème} (rattrapage des cours du Samedi 20.12.2003)	
			Début des congés de la Toussaint jusqu'au 3 novembre	
		Après - midi	Cours pour les 4 ^{ème} à Tale (rattrapage des cours du Samedi 20.12.2003)	
			Début des congés de la Toussaint jusqu'au 3 novembre	

NOVEMBRE	Lundi	3	8 h	Reprise des cours
	Mardi	4	17 h	Réunion des Représentants de la Vie Scolaire
			18 h	Réunion du Conseil d'Établissement
	Vendredi	7	18 h 30	Remise des Diplômes de Langues (Cambridge, ZMP, Certificats Régionaux Langues)
	Samedi	8	10 h 30	Remise des Diplômes du BAC
	Lundi	10		Journée Pédagogique
	Samedi	15	8 h - 12 h	Permanence de la Psychologue Scolaire - Mme Isabelle ERMEL
	Mardi	18	9 h - 12 h	Concert de l'Orchestre Philharmonique Européen pour les Collégiens
	Jeudi	20	14 h - 16 h	Concours d'Écriture « Une bouteille à la mer » - Salle des Catherinettes
	Vendredi	21	20 h 15	Conférence « 1 Regard Marianiste » par le Fr. Hervé GUILLO DU BODAN
	Mardi	25	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue Scolaire - Mme Isabelle ERMEL
	Mardi 25 et Jeudi 27			Conseils de classe des 3 ^{ème}
	Vendredi	28		Fête de la Saint André
	Samedi	29	10 h	Célébration de la Saint André à SAINT MARTIN
Samedi 29 et Dimanche 30			Salon du Livre au Parc des Expositions	

DÉCEMBRE	Mardi	2	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue Scolaire - Mme Isabelle ERMEL
	Jeudi 4 et Vendredi 5			Conseils de classe des 6 ^{ème}
	Lundi 8 et Mardi 9			Conseils de classe des 5 ^{ème}
	Mardi 9 au Vendredi 12			Bac Blanc
	Jeudi 11 et Vendredi 12			Conseils de classe des 4 ^{ème}
	Samedi	13	8 h - 12 h	Permanence de la Psychologue Scolaire - Mme Isabelle ERMEL
			19 h - 21 h 30	Soirée JFM pour les volontaires au Foyer Collège
				Soirée Contre Courant
	Lundi 15 et Mardi 16			Brevet Blanc
	Vendredi	19	Après les cours	Début des congés de Noël jusqu'au 5 janvier 2004
Samedi 20 au Mardi 23			Séjour à l'Abbaye d'Acey	

Frère Pierre Didierlaurent nous a quitté...

En Août dernier, nous avons eu la douleur de perdre le Frère Didierlaurent, qui a marqué l'histoire de notre établissement.

Né le 10 août 1926 à La Bresse dans les Vosges, il a fait très jeune le choix d'une vie religieuse auprès des Marianistes et a rejoint, vers 12-13 ans le Postulat de la Tour de Scay près de Besançon, avant d'intégrer le noviciat de Bordeaux. En 1944, il prononce ses premiers vœux. Après le service militaire, il rejoignit la Communauté du Collège

Saint André de Colmar le 22 août 1948. Il y restera plus d'un demi-siècle, jusqu'en 2001. Il y fut surveillant, professeur de Français et responsable de l'internat avant de se consacrer à l'enseignement religieux et à la catéchèse. Pendant toutes ces années, il a su transmettre aux jeunes un beau message de foi et d'espérance.

Après sa retraite, il a secondé les services administratifs, tout en continuant à prendre part aux réunions de l'équipe éducative, de

l'équipe pastorale et aux travaux des équipes des Fraternités Marianistes.

Atteint d'une longue et progressive maladie, il a dû quitter l'établissement en 2001 pour la communauté de St Hippolyte.

La communauté éducative s'est réunie le 26 août pour lui rendre un dernier hommage.

Comme il le disait souvent : « On ne peut aimer Dieu, sans aimer les autres ».

